Mandat sur le compte-carte American Express®

INSTRUCTIONS

Veuillez nous envoyer ce formulaire **dûment complété et signé** soit
• par poste: ***American Express, Customer Service, 100 Boulevard du Souverain - B-1170 Bruxelles***
• par email: ***corporateservices.be@aexp.com***
Lors de l'envoi de ce formulaire par mail, n'oubliez pas d'utiliser l'envoi crypté pour envoyer vos données personnelles, du fait de l'insécurité d'internet.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le numéro mentionné au dos de votre Carte.

Afin de traiter votre demande dans les meilleurs délais, veillez à joindre également :

☒ **Pour le Mandant et le Mandataire :** pour les résidents belges : une copie valide (recto/verso) de votre carte d'identité belge.
Pour tous les autres : une copie valide de votre carte d'identité européenne ou de votre passeport international.

Mandat

Le Mandant, titulaire de la carte American Express, confirme par la présente avoir donné une procuration au (personne indiquée comme) Mandataire pour représenter le Mandant au sens large envers les entités d'American Express (y compris American Express Europe S.A. succursale belge) en ce qui concerne (l'administration et la gestion) de son Compte Carte American Express.

Ceci inclut, mais n'est pas limité à :
- la réception d'informations relatives au Compte Carte au nom du Mandant, telles que des relevés, des paramètres du Compte Carte, des préférences de communication ou des Membership Rewards® collectés,
- modifier les informations relatives au Compte Carte au nom du Mandant, par exemple demander un changement de limites ou communiquer un changement d'adresse,
- effectuer des paiements relatifs au solde du Compte Carte, au nom et pour le compte du Mandant,
- communiquer avec les entités d'American Express au nom du Mandant, par exemple pour signaler un problème d'utilisation de la/des Carte(s) liée(s) au Compte Carte ou pour déposer une plainte.

Il est explicitement rappelé au Mandant et au Mandataire le principe selon lequel les opérations effectuées avec la carte, même si elles sont réalisées par le Mandataire, sont exécutées au nom et pour le compte du Titulaire de Carte. Tous deux acceptent la responsabilité qui découle de ce principe; American Express a le droit, mais non l'obligation, de limiter certaines actions ou demandes du Mandataire ou de les soumettre à des conditions (par exemple, la fourniture de documents), principalement pour des raisons de sécurité ou d'exploitation. Si cette procuration porte sur une Corporate Card American Express, le Mandataire doit avoir un lien avec l'activité professionnelle du Mandant

Traitement des données personnel
Le Mandant et le Mandataire, chacun pour soi, autorisent les entités d'American Express (en particulier American Express en tant que responsable du traitement des données) à traiter leurs données à caractère personnel afin de pouvoir mettre en œuvre cette procuration dans les processus pertinents pour qu'elle puisse avoir l'effet escompté. Les informations de cette procuration seront conservées en principe jusqu'à 10 ans après la fin de la procuration, principalement comme preuve en cas de litige. Pour d'autres informations plus génériques sur le traitement des données à caractère personnel, il est fait référence à la (aux) déclaration(s) générale(s) de protection des données publiée(s) sur le site internet www.americanexpress.be, qui comprend (comprennent) des informations sur les droits accordés aux individus par le Règlement Général sur la Protection des Données (" RGPD ") et sur la manière de les exercer.

1. MANDANT

☐ Monsieur ☐ Madame

Prénom

Nom

Rue

N° Boîte Code Postal

Commune

Pays

Téléphone (mobile)

/

Numéro de Carte American Express

X X X X – X X X X – X

✍ SIGNATURE DU MANDANT

Date

J J M M A A A A

2. MANDATAIRE

☐ Monsieur ☐ Madame

Prénom

Nom

Rue

N° Boîte Code Postal

Commune

Pays

Téléphone (mobile)

/

Mot de passe pour l'identification du Mandataire

Date de naissance

J J M M A A A A

✍ SIGNATURE DU MANDATAIRE

Date

J J M M A A A A

FO_COM CH_TPN_2209_FR

American Express Europe S.A. succursale belge, dont le siège social est situé 100 Bld. du Souverain, 1170 Bruxelles (Watermael-Boitsfort), inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises (BCE) et dans le registre TVA sous le numéro (BE)0776.653.759, avec un compte bancaire auprès de BNP Paribas Fortis (BIC GEBABEBB) IBAN BE39 2100 0821 2619, et avec site web commercial principal www.americanexpress.be. American Express Europe S.A. est une société de droit espagnol, dont le siège social est situé Avenida Partenón 12-14, 28042 Madrid (Espagne), inscrite au registre de commerce de Madrid sous le numéro M-257407, Volume 15.348, Section 8, Livre 204, première entrée, avec numéro d'identification fiscale NIF A-82628041, autorisée en tant qu'établissement de paiement par la Banco de España et enregistrée à ce titre sous le numéro 6837, et avec site web commercial principal www.americanexpress.es. AMEX Asesores de Seguros, Sociedad de Agencia de Seguros Vinculada, S.A.U. est agent d'assurances, société détenue à 100% par American Express de España, S.A.U. Inscrite en Espagne dans le registre administratif des distributeurs d'assurances et de réassurances de la Direccion General de Seguros (DGS), No. AJ0022, et avec garantie financière et assurance de responsabilité. NIF : A-79770608. Partenon Avenue 12-14. 28042 Madrid, Espagne. AMEX Asesores de Seguros est sous la supervision de la DGS et autorisée à exécuter des activités de distribution d'assurances en Belgique et au Luxembourg.